

Assemblée générale du samedi 29 juin 2024
dans les jardins de l'EMS Goumoens-la-Ville

Rapport du trésorier

Ariane Favre commente les comptes 2023 de l'Association des Amis de la Fondation « Les Châteaux », documents que tous les membres ont reçus.

Bonjour à tous,

Sur les documents que vous avez reçus, les chiffres sont comparés à ceux de l'année précédente.

L'exercice 2023 a enregistré des cotisations pour CHF 6'580.- (en hausse) et des dons pour CHF 5'170.- (en baisse) précisons que tous les montants versés supérieurs à ceux des cotisations sont pris en compte dans les dons. Le total de ces deux rubriques est en augmentation de CHF 448.-. Notons également que la société de L'Abbaye d'Echallens nous a versé un deuxième don exceptionnel de CHF 2'610.- suite à sa dissolution.

Les intérêts bancaires et revenus sur titres et placements sont en augmentation et totalisent CHF 4'475.23

Le produit de la manifestations 2023 (Soirée Théâtre) se monte à CHF 5'963.91

Les charges comptabilisent CHF 2'919.35 de frais administratifs et bancaires.

Une participation aux vacances des Bénéficiaires CAT pour CHF 7'000.- .

La provision pour actions futures a été dissoute au profit d'une participation aux vacances des Résidents EMS (CHF 10'000.-) et pour une participation au projet de l'Association Fil Rouge (CHF 5'000.-)

Le bénéfice de l'exercice 2023 se monte à CHF 12'269.79.

La fortune disponible de l'Association se monte à CHF 136'491.62, les titres à CHF 99'805.50 et l'impôt anticipé à récupérer à CHF 5'244.77. Les actifs transitoires sont des cotisations 2023 reçues début 2024 suite à l'envoi de rappels.

Le capital au 31.12.2023 est de CHF 241'102.69.

Comme les années précédentes, les titres au bilan sont indiqués à leur prix d'achat et que leur réserve latente est de CHF 72'559.80.- au 31.12.2023 contre CHF 60'004.20 en 2022.

Elle remercie l'Assemblée de son attention et se tient à disposition pour d'éventuelle question.